



Recueil Spécial des Actes Administratifs

N°193 du 18 juillet 2018

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ARRETE DU PRESIDENT

**

Calendrier des réunions du Conseil Départemental à venir :

- 12 octobre 2018 (DM)
- 7 décembre 2018 (Pré-budget)

à l'Hôtel du Département – 6 rue Gaston Manent – 65000 TARBES.

RAA Spécial N°193 du 18 juillet 2018

N°	DATE	SERVICE D'ORIGINE	OBJET
4373	16/06/2018	DSD	* Nouvelle autorisation portant sur le mode de fonctionnement de l'établissement multi-accueil petite enfance "Les petits loups" à Vic-en-Bigorre en abrogation de l'arrêté n°03484 du 17 janvier 2018

* Inséré au R.A.A.

D.G.S. (Direction Générale des Services)

D.R.T. (Direction des Routes et des Transports)

D.E.B. (Direction de l'Éducation et des Bâtiments)

D.R.H. (Direction des Ressources Humaines)

D.R.A.G. (Direction des Ressources et de l'Administration Générale)

D.S.D. (Direction de la Solidarité Départementale)

D.D.L. (Direction du Développement Local)



DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
DÉPARTEMENTALE

REGISTRE DES ARRETES
DU PRESIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

04373

OBJET : Nouvelle autorisation, portant sur le mode de fonctionnement de l'établissement multi-accueil petite enfance « Les petits loups » à VIC-EN-BIGORRE en abrogation de l'arrêté n° 03484 en date du 17 janvier 2018.

Le Président du Conseil Départemental,

- **VU** le Code de la santé publique et notamment ses articles L 2324-1 et suivants, et R 2324-16 et suivants
- **VU** Le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique ;
- **VU** l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental relatif à la modification d'agrément de la structure multi-accueil « Les petits loups » à Vic en Bigorre en date du 17 janvier 2018 ;
- **VU** La demande de modification d'agrément présentée le 13 juin 2018, par Madame Sabrina FUENTES, Présidente de l'association « Les petits loups ».
- **SUR** proposition de Madame la Directrice Générale Adjointe de la Solidarité Départementale ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}. Une autorisation de fonctionnement est accordée à la structure multi-accueil de jeunes enfants « Les Petits Loups », sise 67 rue Françoise Dolto, à Vic-en-Bigorre. Cet établissement est géré par l'association « Les petits loups », sise à la même adresse.

ARTICLE 2. Cet établissement a pour objet de recevoir des enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans selon les modalités suivantes :

- 37 enfants, les :
 - lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 18 h 30,
- 30 enfants les :
 - mercredis de 7 h 30 à 18 h 30.

- L'établissement est fermé les trois premières semaines d'août et durant les congés de Noël.
- Les enfants sont accueillis selon les modalités de l'accueil régulier, de l'accueil occasionnel, et de l'accueil d'urgence.

ARTICLE 3. Madame Johanne CORNEC, née le 9 août 1987, infirmière diplômée d'État, cadre de santé, est nommée Directrice de cet établissement.

Le personnel d'encadrement comprend en outre :

- Une éducatrice spécialisée,
- 5 auxiliaires de puériculture,
- 6 personnes titulaires du C.A.P. petite enfance,
- 1 agent d'entretien,
- 1 agent de cuisine,
- 1 comptable.

ARTICLE 4. Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai franc de deux mois à compter de l'accomplissement. ;

ARTICLE 5. Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 03484 en date du 17 janvier 2018 à compter du 1^{er} juillet 2018. Il sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

ARTICLE 6. La Directrice Générale des Services du Département, la Directrice de la Solidarité Départementale, le Médecin responsable du service de Protection Maternelle et Infantile et Madame Johanne CORNEC, Directrice de l'établissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département des Hautes-Pyrénées ;

Tarbes, le **16 JUIN 2018**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,



Michel PÉLIEU

Notifié le :

Pour attribution/information :

